

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 74 (1965)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Films - films - films

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

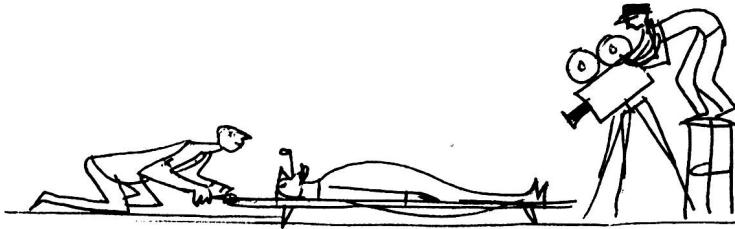
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Films — Films — Films

### **Un nouveau film de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge:**

#### **«Lumière dans la nuit»**

«*Lumière dans la nuit*»... ces mots du Dr Albert Schweitzer ont été choisis comme titre du film officiel du Centenaire de la Croix-Rouge internationale dont la version originale française a d'ores et déjà été traduite en plusieurs langues (anglais, espagnol, allemand, arabe, etc).

Jusqu'ici, l'histoire passionnante et souvent dramatique que représente, dans son ensemble, l'action mondiale que déploie la Croix-Rouge pour prévenir et soulager la souffrance sous toutes ses formes, n'avait encore jamais fait l'objet d'une réalisation cinématographique. C'est pourtant à cet aspect si important de l'œuvre de notre mouvement que les collaborateurs des Sociétés de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil-Rouges consacrent l'essentiel de leur temps et de leur peine.

Ceci incita la «Commission de la Ligue pour le Centenaire de la Croix-Rouge à décrire cet effort généreux et inlassable dans un film d'une durée de projection de 33 minutes qui a été réalisé — et c'est là son originalité — avec le concours de plus de 30 Sociétés nationales qui ont participé au financement de la bande et mis à disposition des séquences tournées dans leur propre pays. Pour sa part, la Croix-Rouge suisse qui avait en fait pris l'initiative de cette réalisation et présidait le groupe de travail chargé de la mise au point, fournit également des fonds et une séquence filmée.

C'est dire que ce film est vivant au vrai sens du mot... et fait assister le spectateur, sous tous les cieux, à toutes les latitudes, à la vie «Croix-Rouge» de tous les jours, aux interventions quotidiennes de ses collaborateurs et de ses membres ou aux actes extraordinaires qu'ils accomplissent lorsqu'il s'agit, par exemple, de secourir sans retard les victimes de telle ou telle catastrophe naturelle.

Les «acteurs» de ce court métrage sont des hommes, des femmes, des jeunes gens ou des enfants — car la Croix-Rouge de la Jeunesse y trouve sa place aussi — qui sur tous les continents s'acquittent des diverses tâches humanitaires qui sont celles de la Croix-Rouge du temps de paix.

Si l'acte en soi, le «*geste qui sauve*» est partout identique dans son idée, il varie néanmoins, dans son application, selon qu'il est pratiqué dans un pays nordique ou sous l'équateur.

Dans les pays neufs, les jeunes Sociétés de la Croix-Rouge, s'inspirant de l'exemple des Sociétés aînées, introduisent les «anciennes» méthodes en les adaptant aux conditions locales.

Dans tel pays, le secourisme en haute montagne aura la priorité; dans tel autre, ce sera le sauvetage nautique.

Un pays s'ennorgueillit à juste titre de son corps d'infirmières parachutistes, cet autre d'un service d'ambulances parfaitement au point.

La caméra a également dirigé ses feux sur l'événement qui constitua le point culminant de l'année du Centenaire: la remise à Oslo, du Prix Nobel de la Paix à la Croix-Rouge internationale, ainsi que sur les diverses rencontres internationales qui se déroulèrent en Suisse l'an dernier avec la participation de la quasi totalité des 100 et quelques sociétés nationales que la Croix-Rouge compte aujourd'hui dans le monde.

\*

*Film noir/blanc, sonore, parlé français; réalisateur: M. J. Jenger, Paris; scénario de P. Maudru, Paris; musique originale de M. G. Garvarentz, Paris; durée de projection 33 minutes. Disponible en formats 35 et 16 mm.*

### **Et un nouveau film en couleur du Comité international de la Croix-Rouge:**

#### **«Yémen, terre de souffrance»**

En intervenant dans le conflit du Yémen, le Comité international de la Croix-Rouge a fait, à certains égards, œuvre de pionnier. Son action humanitaire, en effet, se déroule dans un pays longtemps resté fermé à la civilisation moderne. Les énormes difficultés que lui opposent le climat, un relief tourmenté, l'absence quasi totale de voies de communication et le dénuement de la population ont amené la Croix-Rouge à faire preuve de hardiesse pour résoudre de nombreux problèmes auxquels elle n'avait jamais auparavant eu l'occasion de faire face.

Le court métrage en couleur que vient de réaliser le Service de l'information du CICR, sous la direction de *M. Roger Du Pasquier*, permettra de se rendre compte des difficultés qu'il a fallu vaincre pour secourir la population de ce pays déchiré et les victimes d'une guerre acharnée dont le monde semble souvent oublier les détresses.

La mission du CICR se poursuit dans les deux camps et le film que vient de réaliser le CICR avec des documents photographiques souvent remarquables, illustre le double aspect de cette action.

Le premier apparaît dans la bruyante animation des rues de Sanaa, dans la gaieté des enfants auxquels le CICR distribue chaque jour leur ration de lait, dans les rues prises autour de la ville où se sont récemment encore déroulés des combats. Une ambulance ornée du Croissant-Rouge où l'on charge un grand blessé, un hôpital formé de tentes et de camions, une mare infecte gardée par une sentinelle où les gens allaient puiser avant qu'on ne leur apporte de l'eau pure en camion; des prisonniers sauvés par la Croix-Rouge sur le point d'être rapatriés; les fenêtres closes d'un palais où résident des détenus de marque, aidés eux aussi par le CICR; telles sont certaines des images rapportées par M. Jérôme Santandréa du Yémen républicain.

Dans le nord du Yémen, il n'y avait rien, ni personne pour soigner les blessés royalistes. Aujourd'hui,

au creux d'un petit îlot rocheux perdu dans le désert de sable, six ou sept médecins et une vingtaine d'assistants recrutés par la Croix-Rouge suisse sont venus apporter le salut à des milliers d'êtres humains. Oasis sans arbres et sans eau, l'hôpital du CICR à Uqd est devenu un camp des miracles où l'on vient de centaines de kilomètres à la ronde, chercher quelque soulagement.

Cette partie du film, tournée par *M. Jean-Paul Faure*, décrit en détail la vie des médecins volontaires et de leurs collaborateurs, qui accomplissent, dans ce coin perdu, une œuvre à la fois pénible et exaltante. L'excellente qualité des séquences et des gros plans rend encore plus émouvant le travail accompli par le personnel de l'hôpital et la confiance qui illumine les visages des malades et des blessés.

Pendant les vingt minutes que dure ce court métrage, le spectateur est transporté en une terre presque inconnue, où la Croix-Rouge, fidèle à l'idée première de ses fondateurs, apporte à ceux qui souffrent l'aide et le réconfort.

\*

*Ce film existe en version française 16 mm. Une version en langue allemande et une autre en langue anglaise sont en préparation. Pour tous renseignements s'adresser au Comité international de la Croix-Rouge, 7, avenue de la Paix, Genève, téléphone (022) 33 30 60.*

## Croix-Rouge et philatélie

### Une étude philatélique

#### Belgique

##### *Les oblitérations du Havre 1914-1915*

Le *Monde des philatélistes*, dans son édition de janvier 1963, a publié une note intéressante sur les oblitérations du bureau postal belge du Havre en 1914-1915, oblitérations que l'on peut trouver sur les timbres croix-rouge de Belgique. Le 10 octobre 1914, la Belgique étant presque entièrement envahie, la poste belge s'installait à Sainte-Adresse, au bureau auxiliaire du Nice-Havrais; le bureau principal du Havre mettait à sa disposition un timbre à date qui servit pendant quelques jours seulement à l'oblitération; cette oblitération, qui est rare, comporte une brisure au-dessus de la première lettre « E » des mots « *Le Havre* ». A fin octobre, un nouveau timbre à date portant l'inscription « *Le Havre spécial* »

fut mis en service et utilisé jusqu'au 15 octobre 1915. En janvier 1915, pour commémorer l'ouverture du bureau postal, le gouvernement fit oblitérer un certain nombre d'émissions belges, dont celles de Croix-Rouge de 1914, avec un autre timbre à date, sans brisure, mis à sa disposition par le bureau principal du Havre — les séries ainsi oblitérées sont recherchées.

Ajoutons qu'à l'Exposition philatélique organisée à Genève à l'occasion du Centenaire de la Croix-Rouge en 1963, figurait une très intéressante étude de M. Riccardo sur les oblitérations tant belges que françaises que l'on peut trouver sur les trois séries croix-rouge de 1914 (*Anvers* 6 au 9 octobre, *Gand* 3 au 12 octobre, etc. pour les oblitérations belges; *Le Havre*, *Le Havre-Spécial* et *Ste-Adresse* pour les oblitérations françaises).

### Vignettes Croix-Rouge

#### Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

*La création du franc dit « lourd » a entraîné l'émission en France d'une nouvelle vignette du type II créé par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en 1950.*

*Cette vignette est utilisée par la Croix-Rouge française. Couleur et valeur modifiées, légende sur deux lignes.*

V. II 1960 b) France Vert bleu/rouge. NF 0.03.